



AEFR : Le projet européen de reporting bancaire - Integrated Reporting Framework (IReF)

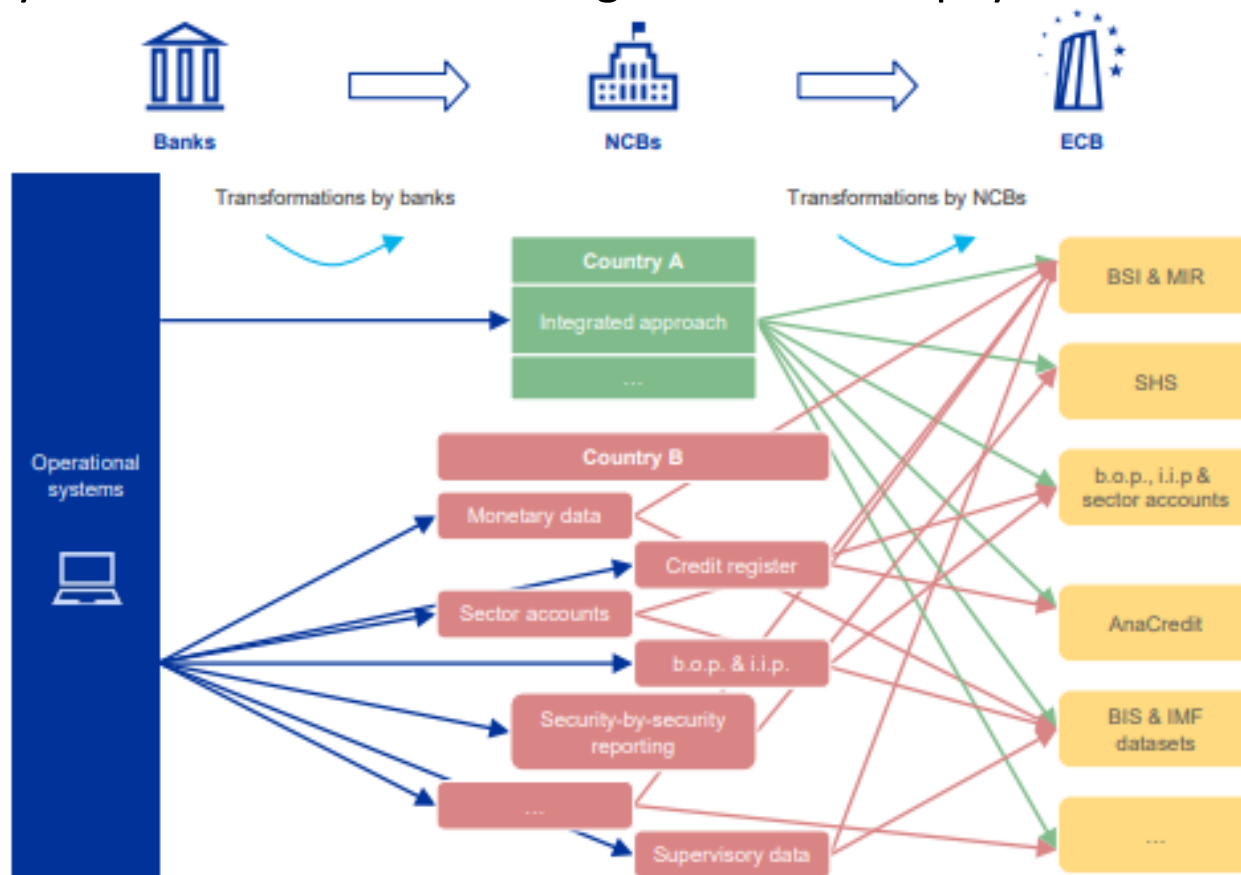
François MOURIAUX
Directeur des Statistiques Monétaires et Financières



1. Définition et objectifs du projet IReF
2. Calendrier du projet
3. Intégration de la collecte des statistiques et des données prudentielles
4. Résultats du Cost-benefit Assessment (CBA)
5. Thèmes des travaux du Program office de la BCE

1 – Définition et objectifs du projet IReF

- La collecte d'informations statistiques s'appuie aujourd'hui sur:
 - Des règlements distincts,
 - Des collectes en silo, par famille de statistiques (RUBA, Protide, AnaCredit, ...), reposant sur des dictionnaires et des modèles de données différents,
 - Des systèmes de collecte hétérogènes selon les pays.



- Au CGOUV du 06/07/2022, Silke Stapel-Weber, Director General DG/ Statistiques a décrit le projet IReF (Integrated Reporting Framework) comme « le plus stratégique et le plus ambitieux de la fonction statistique depuis la création du SEBC ».
- **Projet ambitieux** lancé en 2016 et géré par la BCE
 - plusieurs dimensions: informatique, juridique, méthodologique et organisationnelle.
- **IReF vise à standardiser, harmoniser et intégrer les collectes statistiques** auprès des établissements de crédit du SEBC :
 - Standardiser : 1 seul modèle de donnée et un dictionnaire unique
 - Harmoniser : 1 même système de collecte pour l'ensemble des pays de la zone euro
 - Intégrer : 1 seul outil de collecte pour l'ensemble des familles de statistiques (BSI, MIR, SHS-S, SEC, AnaCredit)

1 – Définition et objectifs du projet IReF

- L'objectif principal de IReF est de **réduire la charge déclarative des banques** de la zone euro
 - en cohérence avec l'article 338(2) du Traité sur le fonctionnement de l'UE et l'article 3a of Council Regulation 2533/983
- L'idée de IReF n'est pas de collecter moins d'informations mais de collecter mieux pour que le coût soit moindre.
- **Quatre grands principes** validés par le Conseil des gouverneurs du 7 juillet 2022 pour parvenir à cet objectif:
 - **REPORT ONCE** (intégrer l'ensemble des besoins statistiques)
 - **DEFINE ONCE** (standardisation)
 - **PERFORM AS A SYSTEM** (avoir un processus évolutif et extensible par rapport à d'autres ensembles de données possibles)
 - **REGULATE ONCE**
- **IReF couvre** les déclarations liées aux exigences statistiques européennes (IREF regulation) **et le plus d'exigences statistiques nationales possible** (country-specific requirements).

1 – Définition et objectifs du projet IREF

Vision simplifiée de IREF

- Régulation unique (« Regulate once »)
- Collecte unique (« Report once »)

Dictionnaire unique
(définitions et modèle de données)

DONNEES STATISTIQUES « PRIMAIRES »

Transformation en agrégats statistiques
« secondaires » pour l'alimentation des besoins
spécifiques:

- Agrégats monétaires
- Balance des paiements
- ...



- L'IReF représente un investissement financier important pour les banques (et l'Eurosystème) au démarrage du projet, mais les parties prenantes peuvent en attendre plusieurs bénéfices:
 - Des données présentées sur la base d'un modèle et d'un dictionnaire de données normalisés, ce qui garantit la **normalisation des définitions**
 - La **normalisation de la fréquence** et du calendrier des remises ainsi que le **niveau de granularité** des exigences
 - La **normalisation transfrontalière des attendus** pour les groupes bancaires qui exercent des activités transfrontalières dans la zone euro
 - Un niveau plus élevé de normalisation facilitant le développement de solutions informatiques standards
 - Une granularité supplémentaire du système IReF permettant de **répondre aux nouveaux besoins des utilisateurs sans devoir modifier la collecte de données**



2 – Calendrier du projet

IT investigation phase

IT implementation phase

Non-IT design phase

Non-IT investigation phase

Analysis of CBA results

Matching of benefits and costs

Jan-22

Jan-23

Jan-24

Jan-25

Jan-26

Jan-27

Start of reporting

Sep-22
Publication of CBA Results

Complementary CBA

Drafting IReF Regulation

IReF Regulation Public Consultation
involving Banking industry

➤ Principaux jalons à venir:

- 2022-2023 : Non-IT phase
- 2023-2024 : Rédaction et publication du règlement IReF
- 2024-2026 : IT phase
- 2027 : mise en production de IReF

3 – Intégration de la collecte des statistiques et des données prudentielles

- Au travers de la Fédération Bancaire Européenne, **demande forte des banques d'une intégration des remises statistiques ET prudentielles.**
 - Demande poussée en particulier la Banque de France
- **L'IReF s'inscrit dans le cadre d'une initiative plus large** visant à mettre en place un système intégrant les déclarations statistiques, prudentielles et de résolution dans l'UE
 - European Parliament and the Council in Article 430c of Regulation (EU) 2019/8767)
- EBA a publié un rapport en décembre 2021 sur la faisabilité d'un système intégré de reporting :
 - « an integrated reporting system (IRS) could be feasible to achieve.”
- La BCE privilégie une stratégie en 2 étapes « parallèles »:
 - Intégrer les données statistiques avec IReF
 - Améliorer l'intégration des *reportings* de la résolution et prudentiels en coopération étroite entre l'EBA et la BCE

3 – Intégration de la collecte des statistiques et des données prudentielles

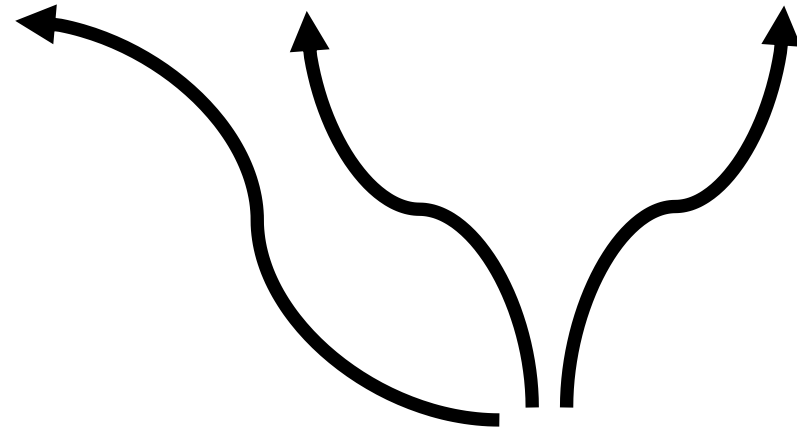
- Pour réussir cette intégration, la BCE s'est fixée principalement 2 priorités:
 - **Travailler à un dictionnaire de données commun** (*business glossary, concepts, validation and transformation rules*), avec un modèle de données commun pour les déclarations statistique, prudentielle et de résolution, et un format d'échange unique
 - **Renforcer la coordination et la collaboration entre BCE, EBA, SRB, banques**
 - ✓ mise en place d'un *informal coordination group*

3 – Intégration de la collecte des statistiques et des données prudentielles

Un dictionnaire de données commun

EBA ITS

IReF regulatory reporting



Logical Data Model (LDM)

- Public
- Not legislated

Intégration sémantique en amont et au fil du temps

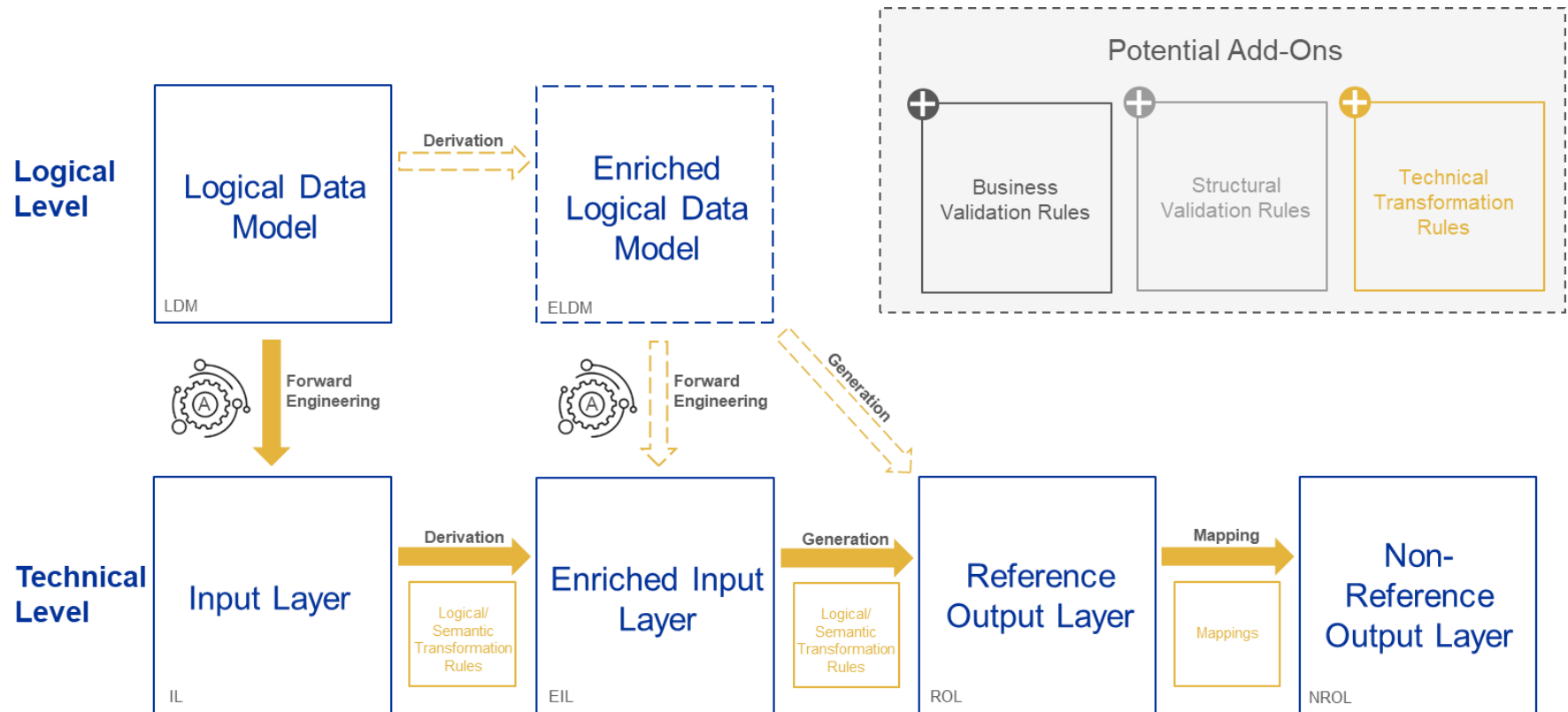
3 – Intégration de la collecte des statistiques et des données prudentielles

- Des travaux concrets sont actuellement menés pour faire avancer le sujet de l'intégration:
 - Évaluation si DPM refit utilisé par EBA pourrait servir de dictionnaire pour IReF
 - Examen par EBA si BIRD peut être utilisé pour ses besoins

- Banks' Integrated Reporting Dictionary (BIRD) vise à optimiser l'organisation des informations stockées dans les systèmes de reporting internes des banques.
 - BIRD décrit comment les informations présentes au niveau de la banque doivent être transformées pour se conformer aux exigences.

3 – Intégration de la collecte des statistiques et des données prudentielles

➤ BIRD : aperçu des composants et du processus de transformation



Source : BCE

3 – Intégration de la collecte des statistiques et des données prudentielles

- BIRD a commencé à évoluer :
 - Modification de l'Input Layer qui doit pouvoir recevoir et distinguer des données agrégées
 - Ajout du « Logical Data Model » (LDM), qui s'apparente à un dictionnaire hautement normalisé, destiné à servir de référence pour tous les types de données

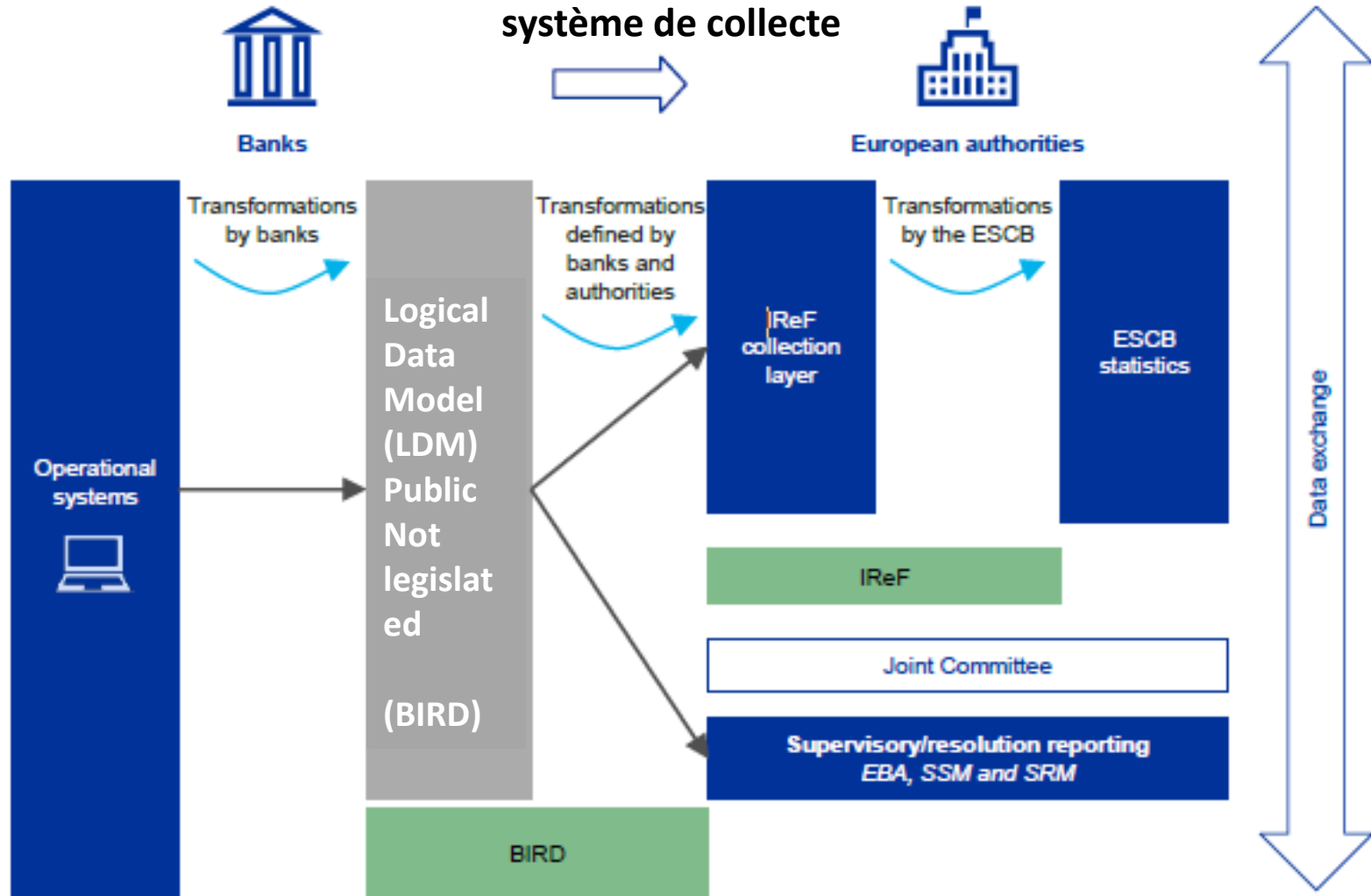
- Les nouvelles fonctionnalités sont développées en premier lieu pour les besoins d'IReF ; elles permettent également à BIRD de mieux répondre aux exigences formulées par l'EBA dans son rapport sur la faisabilité d'un système intégré de reporting

3 – Intégration de la collecte des statistiques et des données prudentielles

- La normalisation de la collecte entre pays grâce à IReF permettra une application directe de BIRD dans la zone euro pour les exigences statistiques.
- A ce stade, il n'est pas décidé si BIRD doit s'intégrer au nouveau dictionnaire commun de données ou s'il sera fourni en plus aux remettants, comme actuellement.

3 – Intégration de la collecte des statistiques et des données prudentielles

Organisation possible du futur système de collecte



- Début 2021, les banques (comme les BCNs) ont été consultées sur le projet IReF à travers le questionnaire Cost-benefit assessment (CBA).
 - En 2018, un qualitative stock-taking questionnaire a permis à la BCE de définir les « baseline » scénarios du CBA

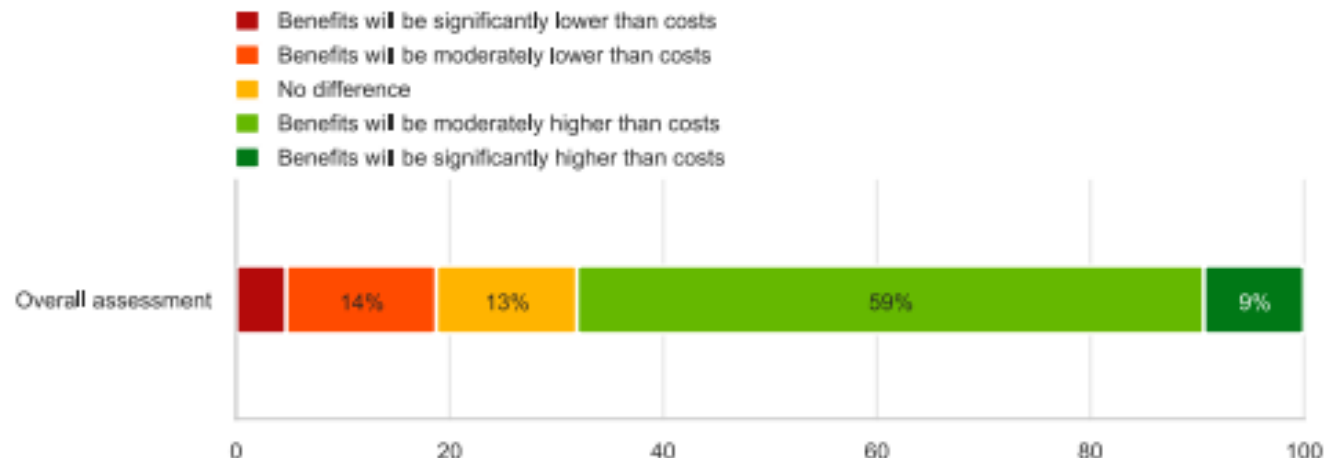
- Les banques ont noté les coûts et les avantages de plusieurs scénarios pour divers aspects du cadre de collecte.

- Le champs couvert était très large:
 - les exigences concrètes en matière de données (seuil AnaCredit, collecte granulaire pour les titres non-cotés, ventilation supplémentaire sur les devises,...),
 - les options de modélisation (ERM,...),
 - les délais de déclaration,
 - la politique de révision,
 - l'approche en matière de dérogations,
 - les aspects liés à la mise en œuvre du projet (parallel-run, maintien accounting value...).

4 – Résultats du Cost-benefit Assessment (CBA)

- Publication par la BCE d'un premier rapport en décembre 2021 se focalisant sur les aspects généraux (high-level considerations) et les aspects techniques les plus structurants (high-priority)
- Globalement, 68 % des banques de la ZE ont indiqué que les avantages (+) l'emporteraient sur les coûts (-)
 - taux de couverture : 76 % (2500 établissements)
 - En FR : 54 % (+), 40% (-), 6 % (=)

Overall assessment



- Publication le 15 septembre 2022 de 3 rapports complémentaires portant sur:
 - content-related topics and technical aspects,
 - the technical integration of country-specific requirements,
 - reporting schedules, revision policy, approach to derogations and implementation aspects

- Les résultats du CBA ont montré un soutien de la profession bancaire pour :
 - Aspects informatiques
 - ✓ Un modèle de type Entity Relation Model (ERM)
 - ✓ Un même modèle pour la collecte de données agrégées et granulaires
 - ✓ La mise en place de *national reporting scheme* intégrant les exigences communes et spécifiques à chaque pays
 - ✓ L'approche « home » => le head office est responsable de la déclaration des données de ses succursales de la zone euro

- Données collectées:
 - ✓ Suppression du seuil de remise dans AnaCredit
 - ✓ La collecte d'accounting information
- Autres aspects:
 - ✓ Aligner le calendrier de transmission des données trimestrielles avec celui de FINREP
 - ✓ Parallel run de 6 mois maximum
 - ✓ Publication des contrôles de qualité
- En 2023 la BCE envisage une évaluation complémentaire (nouveau CBA) pour éclairer certains points :
 - Nouveaux attributs pour faciliter la collecte (en particulier pour SHS-G, AnaCredit) ou combler des écarts entre collectes existantes,
 - Intégration dans IReF regulation des demandes nationales communes à plusieurs pays de la ZE.

- Jusqu'en 2024, le Program Office (PO) de la BCE va traiter les sujets suivants:
 - Prendre en compte dans IReF les résultats du CBA en particulier sur le data model
 - Country-specific requirements
 - ✓ Achèvement du recensement
 - ✓ Comparaison entre pays
 - ✓ Identification des besoins communs à plusieurs pays
 - Définir le reporting scheme et les interactions avec BIRD
 - Concevoir le data quality management
 - Préparer la documentation technique pour la phase IT
 - Préparer le nouveau CBA

- Invitation de la profession bancaire le 24 octobre à un Workshop organisé par le PO pour faire un point d'avancement sur IREF suite à la publication des résultats complémentaires sur le CBA



Des questions ?

Contact : 1417-IREF-UT2@banque-france.fr